

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03475 Numéro SIREN : 753 254 226 Nom ou dénomination : SARL CLEE

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2020 sous le numéro de dépôt 14870

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/14870

Déposant :

Nom/dénomination : SARL CLEE

Forme juridique :

N° SIREN : 753 254 226

N° gestion : 2012 B 03475



DEPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE

17 SEP. 2020

SOUS LE N°

14870

CLEE sarl

Café de la gare
11 rue du Capitaine R Deplanque

94700 MAISONS-ALFORT

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

pe ll

ALPHA EXPERTS sarl



Signature

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	400 000,00		400 000,00	95,05	400 000,00	93,08
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	89 640,16	85 457,80	4 182,36	0,99	6 110,39	1,42
Autres immobilisations corporelles	7 896,34	3 284,31	4 612,03	1,10	4 870,76	1,13
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 072,00		6 072,00	1,44	6 072,00	1,41
TOTAL (I)	503 608,50	88 742,11	414 866,39	98,58	417 053,15	97,05
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	2 410,30		2 410,30	0,57	2 643,78	0,62
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					3 396,00	0,79
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	157,74		157,74	0,04	1 541,84	0,36
. Autres	2 445,10		2 445,10	0,58	2 351,66	0,55
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	951,49		951,49	0,23	2 753,49	0,64
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	5 964,63		5 964,63	1,42	12 686,77	2,95
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	509 573,13	88 742,11	420 831,02	100,00	429 739,92	100,00

ALPHA EXPERTS sarl



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000,00)	5 000,00	1,19	5 000,00	1,16
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	500,00	0,12		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	74 252,08	17,64	44 181,90	10,28
Résultat de l'exercice	39 204,42	9,32	30 570,18	7,11
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	118 956,50	28,27	79 752,08	18,56
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	80 449,95	19,12	133 360,18	31,03
. Découverts, concours bancaires	18 647,32	4,43	8 760,76	2,04
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	164 028,31	38,98	168 128,31	39,12
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 146,02	3,84	17 758,23	4,13
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	5 130,71	1,22	7 934,73	1,85
. Organismes sociaux	2 923,96	0,69	3 402,63	0,79
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 631,00	0,86		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 191,00	1,47	3 245,00	0,76
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 726,25	0,41	1 398,00	0,33
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 000,00	0,71	6 000,00	1,40
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	301 874,52	71,73	349 987,84	81,44
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	420 831,02	100,00	429 739,92	100,00

ALPHA EXPERTS sarl



COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens	335 237,18		335 237,18	99,86	302 480,78	99,82	32 757	10,83		
Production vendue services	464,10		464,10	0,14	547,43	0,18	-83	-15,16		
Chiffres d'Affaires Nets	335 701,28		335 701,28	100,00	303 028,21	100,00	32 673	10,78		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			3 000,00	0,89	5 870,00	1,94	-2 870	-48,88		
Autres produits			78,82	0,02	105,90	0,03	-27	-25,70		
Total des produits d'exploitation (I)			338 780,10	100,92	309 004,11	101,97	29 776	9,64		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			117 357,59	34,96	104 227,32	34,40	13 130	12,60		
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			233,48	0,07	-470,32	-0,15	703	149,57		
Autres achats et charges externes			80 647,70	24,02	79 880,94	26,36	767	0,96		
Impôts, taxes et versements assimilés			7 431,25	2,21	7 570,27	2,50	-139	-1,83		
Salaires et traitements			67 613,16	20,14	63 119,89	20,83	4 494	7,12		
Charges sociales			8 007,83	2,39	8 758,75	2,89	-751	-8,57		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 452,90	1,03	2 559,98	0,84	893	34,90		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			1 378,29	0,41	1 276,22	0,42	102	7,99		
Total des charges d'exploitation (II)			286 122,20	85,23	266 923,05	88,09	19 199	7,19		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			52 657,90	15,69	42 081,06	13,89	10 576	25,13		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			4 648,48	1,38	6 389,88	2,11	-1 741	-27,24		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			4 648,48	1,38	6 389,88	2,11	-1 741	-27,24		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 648,48	-1,37	-6 389,88	-2,10	1 741	27,25		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			48 009,42	14,30	35 691,18	11,78	12 318	34,51		

ALPHA EXPERTS sarl



COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	318,00	0,09	266,00	0,09	52	19,55
Total des charges exceptionnelles (VIII)	318,00	0,09	266,00	0,09	52	19,55
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-318,00	-0,08	-266,00	-0,08	-52	-19,54
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	8 487,00	2,53	4 855,00	1,60	3 632	74,81
Total des Produits (I+III+V+VII)	338 780,10	100,92	309 004,11	101,97	29 776	9,64
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	299 575,68	89,24	278 433,93	91,88	21 142	7,59
RÉSULTAT NET	39 204,42	11,68	30 570,18	10,09	8 634	28,24
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

HC

CL

ALPHA EXPERTS sarl



CLEE sarl

Café de la gare
11 rue du Capitaine R Deplanque

94700 MAISONS-ALFORT

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en EUROS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

hc

cc

ALPHA EXPERTS sarl



[Handwritten signature]

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 420 831,02 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 39 204,42 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/04/2020 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

LL

Hc

ALPHA EXPERTS sarl



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19**

Si cette crise n'a aucun effet sur l'activité d'une entité, il en est fait mention dans son annexe ;

- compte tenu de l'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de ses conséquences, les incertitudes susceptibles d'affecter la pertinence de l'information comptable telle que présentée au 31 décembre 2019 sont mentionnées dans l'annexe accompagnées le cas échéant, des impacts connus et estimables à la date d'établissement de ces comptes ;

- les informations sur cet événement peuvent être de nature qualitative ou quantitative. À titre d'exemples, elles peuvent porter sur les éléments suivants :

- . L'évolution du chiffre d'affaires estimé à la date d'arrêté des comptes annuels ;
- . Les fermetures de site ;
- . Le recours à des mesures de chômage partiel ;
- . La mise en place de restructuration des emprunts et le recours à des prêts garantis par l'État ;
- . L'évolution du montant des créances échues non réglées.

HC CC

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 400 000

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	400 000		400 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	400 000		400 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 503 609

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	400 000			400 000
Immobilisations corporelles	96 270	1 266		97 537
Immobilisations financières	6 072			6 072
TOTAL	502 342	1 266		503 609

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 88 742

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	85 289	3 453		88 742
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	85 289	3 453		88 742

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	400 000	0	400 000	Non amortiss.
Materiel	89 640	85 458	4 182	5 ans
Inst.agenc.divers	6 031	2 360	3 671	5 ans
Mat.bureau &informat	1 866	924	941	3 ans
TOTAL	497 537	88 742	408 794	

H C C C

ALPHA EXPERTS sarl



[Signature]

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 8 675**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	6 072		6 072
Actif circulant & charges d'avance	2 603	2 603	
TOTAL	8 675	2 603	6 072

ALPHA EXPERTS sarl



ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 5 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	50,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	50,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 301 875

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	99 097	69 507	29 590	
Dettes financières diverses	164 028	164 028		
Fournisseurs	16 146	16 146		
Dettes fiscales & sociales	19 603	19 603		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 000	3 000		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	301 875	272 284	29 590	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 6 726

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	3 726
Autres dettes	3 000
TOTAL	6 726

CL

H L

ALPHA EXPERTS sarl



[Handwritten signature]

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 335 701**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	335 237	99,86 %
Produits des activités annexes	464	0,14 %
TOTAL	335 701	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 8 487

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	52 658	9 371	43 287
Résultat financier	-4 648	-827	-3 821
Résultat exceptionnel	-318	-57	-261
Participation des salariés			
TOTAL	47 691	8 487	39 204

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

h c

CL

ALPHA EXPERTS sarl



SARL CLEE

Société à Responsabilité Limitée au Capital de €8.000,00
Siège social : 11, rue du Capitaine R Deplanque 94700 MAISONS ALFORT
RCS CRETEIL B 753 254 226

TEXTE DU PROJET DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2020

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la gérante quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Conformément à la proposition de la gérance, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 39.204,42 Euros et décide de l'affecter comme suit :

Bénéfice de l'exercice		39.204,42
- Réserves légales	0	
- Réserves réglementaires	0	
- Distribution	0	
- Report à nouveau	39.204,42	
	39.204,42	39.204,42
Report à nouveau antérieur	74.252,08	
Montant du report à nouveau après affectation	113.456,50	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que le montant du dividende mis en distribution au titre des trois derniers exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016, dividende néant,
Exercice clos le 31 décembre 2017, dividende néant,

HC

CC



[Signature]

Exercice clos le 31 décembre 2018, dividende néant.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'en application des articles 39-4 et 223 quater du Code Général des Impôts, il n'a pas été engagé de dépenses somptuaires au cours de l'exercice écoulé, et qu'en conséquence aucun impôt n'a été supporté par la société en raison de ce type de charges.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

HC



SARL CLEE

Société à Responsabilité Limitée au Capital de €5 000,00
Siège social : 11, rue du Capitaine R Deplanque 94700 MAISONS ALFORT
RCS CRETEIL B 753 254 226

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,

Le trente juin,

A dix huit heures

Les associés de la société «CLEE», société à responsabilité limitée au capital de €5 000,00, divisé en 100 parts de €50,00 chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social.

Madame LI La, gérante, préside l'Assemblée et, déclare la séance ouverte.

Sont présents ou représentés :

- Madame LI La, propriétaire de 20 parts sociales,
- Monsieur HUANG Chu, propriétaire de 80 parts sociales.

Ils détiennent ensemble la totalité des parts formant le capital social. La Présidente constate, en conséquence, que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour les Assemblées Générales Ordinaires.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la gérance,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Approbation des dépenses somptuaires non déductibles,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte des projets de résolutions soumis à l'Assemblée.

HC

CC



[Signature]

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette disposition.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, La Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la gérante quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

CETTE RÉSOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Conformément à la proposition de la gérance, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 39.204,42 Euros et décide de l'affecter comme suit

Bénéfice de l'exercice		39.204,42
- Réserves légales	0	
- Réserves réglementaires	0	
- Distribution	0	
- Report à nouveau	39.204,42	
	<u>39.204,42</u>	<u>39.204,42</u>
Report à nouveau antérieur	74.252,08	
Montant du report à nouveau après affectation	113.456,50	

HC :

CC



[Signature]

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que le montant du dividende mis en distribution au titre des trois derniers exercices précédents a été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016, dividende néant,
Exercice clos le 31 décembre 2017, dividende néant,
Exercice clos le 31 décembre 2018, dividende néant.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'en application des articles 39-4 et 223 quater du Code Général des Impôts, il n'a pas été engagé de dépenses somptuaires au cours de l'exercice écoulé, et qu'en conséquence aucun impôt n'a été supporté par la société en raison de ce type de charges.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après la lecture par le gérant.

L'associé



La gérante associée

